

Rapport du président



Préambule

L'année 2012 aura été marquée par un travail intense de révision des statuts et des règlements de la FSFM et des débats nourris concernant la nouvelle politique agricole 2014-2017. Ainsi, la fédération dispose maintenant de sa stratégie FSFM 2020 -acceptée par l'assemblée des délégués en 2011- ainsi que de statuts et règlements adaptés en conséquence.

L'importance et la portée de ce travail ne sont peut-être pas évidentes pour tous, mais notre organisation a besoin de ces outils pour savoir où elle va et comment elle entend piloter son action à moyen terme. Maintenant que **la voie est tracée pour plusieurs années**, les efforts pourront être portés, à l'avenir, sur la promotion et la commercialisation du cheval FM, l'amélioration des finances de l'organisation ainsi que divers thèmes évoqués à la fin de ce rapport.

Importante révision des statuts et règlements

La révision des statuts et de 4 règlements de la FSFM a évidemment constitué **le plat de résistance** des activités de la fédération en 2012. Toutes les personnes concernées ont fourni durant toute l'année un travail énorme pour que cette opération réussisse.

Une procédure de participation et de consultation des syndicats et des éleveurs a été imaginée et appliquée de manière à ce que le contenu de tous ces documents de base reflètent bien la réalité et correspondent aux aspirations des personnes concernées. Des séances d'information ont été organisées dans les 4 régions principales du pays ; 2 consultations ont permis à tous les syndicats de s'exprimer sur toutes les questions traitées. Finalement plus du 90 % des propositions formulées lors des consultations ont été retenues.

Cette volonté d'appliquer **un processus transparent, ouvert et démocratique** a rassuré chacun, développé des relations de confiance et engendré un état d'esprit constructif dans l'ensemble de la filière du cheval FM. Le résultat s'est avéré à la mesure des efforts déployés puisque tous ces dispositions ont été approuvées à une grande majorité lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 14 mars 2013.

La révision portait sur la forme des documents qui a été profondément modifiée pour en améliorer la clarté et la convivialité. **Quant au fond, les principales modifications peuvent être résumées comme suit** : changement du nom de la fédération, clarification du statut et de la représentation des organisations d'élevage étrangères, renforcement de la représentation des petites organisations membres de la FSFM et de celles regroupant des utilisateurs du cheval, mention dans les statuts que le livre généalogique d'origine de la race des Franches-Montagnes est tenu par la FSFM, introduction de la classe « Excellence » dans le système de catégorisation des juments, acceptation du principe de l'appréciation du caractère du cheval, augmentation de 18 à 21 points du minimum de points à obtenir par les candidats étalons lors de la Sélection nationale pour participer au test en station ; enfin des voies de droit nouvelles, applicables en cas de litiges et conformes au droit administratif, sont introduites.

Une nouvelle politique agricole décevante et préoccupante

Pour l'essentiel, la nouvelle politique agricole a été débattue en 2012 et au début de 2013. Globalement, les milieux agricoles sont déçus et le lancement d'un référendum est même envisagé par certaines organisations professionnelles ou politiques.

En ce qui concerne l'élevage chevalin, **le bilan est très mitigé**. La suppression des contributions aux animaux consommant des fourrages grossiers et des contributions pour la garde d'animaux dans les régions aux conditions difficiles auront sûrement des incidences très négatives sur l'évolution déjà problématique des effectifs de chevaux nés et élevés en Suisse. Le nombre total d'équidés continuera de croître, alors que l'élevage suisse poursuivra sa régression d'une manière préoccupante. A terme, **c'est l'existence même de l'élevage suisse qui est en jeu**.

Malgré cette situation les chambres fédérales, sous la pression de la Confédération, des importateurs et de la Fédération suisse des sports équestres ont renoncé à introduire de nouvelles règles de marché au sujet des importations des chevaux sur pied et de l'écoulement de la production indigène.

En résumé, **la suppression de mesures ciblées en faveur de l'élevage chevalin est une erreur** qui aura de lourdes incidences à l'avenir.

Nouveau concept de promotion et de commercialisation

Dans sa séance du 31 mai 2012, le comité a approuvé le « Concept de commercialisation et de promotion 2012 à 2016 des chevaux de la race des Franches-Montagnes » présenté par sa commission de commercialisation.

Le concept a été défini en collaboration avec Agridea. Il comporte **une dizaine d'objectifs opérationnels et 25 mesures concrètes**. Le tout devra être réalisé au plus tard jusqu'en 2016.

Dans le système économique actuel, la promotion et la commercialisation deviennent des activités prioritaires. La plupart des éleveurs l'ont bien compris et sont déjà très actifs dans ces domaines. Pour sa part, la FSFM ne doit pas intervenir directement en matière de commercialisation ; ce champs d'activité est plutôt réservé aux éleveurs et aux organisations régionales. En revanche, en matière de promotion, la fédération, conformément à sa stratégie 2020, doit intensifier son activité en Suisse et à l'étranger.

La fibrose hépatique pas encore éradiquée

En septembre, un nouveau programme de recherche d'un test applicable à tous les chevaux a été élaboré en collaboration avec le Haras national et l'Institut de génétique de l'Université de Berne. Il comporte plusieurs volets : une analyse de descendants d'étalons pour lesquels le test n'est pas fiable, un séquençage du génome d'un certain nombre d'étalons et la réalisation d'accouplements à risques entre des juments positives et un étalon atteint mais qui réagit négativement au test actuel.

A regret, il faut constater que la recherche progresse lentement faute notamment de moyens financiers et de matériel de recherche. Heureusement que l'exclusion de l'élevage des jeunes candidats étalons exerce d'ores et déjà ses effets et que **la tare ne peut que régresser durant les prochaines années**.

Les relations avec l'étranger

Les relations avec les éleveurs étrangers ou leurs organisations d'élevage se précisent et pourraient être définitivement clarifier avec l'Allemagne durant le 1er semestre 2013, par la signature d'une convention.

Grâce aux nouveaux statuts, **plusieurs questions fondamentales sont réglées** : la tenue du livre généalogique d'origine de la race est assumée en Suisse par la FSFM, le mode de représentation des organisations étrangères et le nombre de leurs représentants sont maintenant connus.

En France, un système **d'ambassadeurs du franches-montagnes** sera mis en place pour améliorer la communication et la circulation de l'information entre les éleveurs suisses et les intéressés en France.

Défense des intérêts des éleveurs

L'armée achète régulièrement des chevaux FM pour les besoins des colonnes de train. Elle en a acheté près de 40 en 2012 et , aux dernières nouvelles, 35 en 2013, à des prix moyens supérieurs à 7000.- francs. Il convient de saluer cet effort réel des responsables de l'armée.

Au printemps 2012, **le prix des poulains** a pu être porté à 8.50 frs pour les années 2012 et 2013. En comparaison des prix du veau et du boeuf, ce prix devrait encore pouvoir être amélioré à l'avenir.

Dans le cadre de la procédure de révision de l'ordonnance fédérale sur l'élevage, une **majoration de 100.- de la prime octroyée aux juments poulinières FM** a pu être obtenue grâce à un effort concerté de la FSFM, du Canton du Jura et des organisations professionnelles jurassiennes. Ainsi la prime annuelle se montera à 500.- francs dès 2014. Ce montant est inférieur à ce qui était attendu et ce dossier n'est certainement pas classé définitivement. A propos de la révision de cette ordonnance, nous ne comprenons pas **pourquoi la Confédération réduit son soutien à l'appréciation des performances des chevaux**. Cette mesure nous semble en parfaite contradiction avec la politique de libéralisation qu'elle préconise. Plus on ouvre les frontières, plus nos chevaux doivent être de haute qualité et capables de performances nettement supérieures à la moyenne.

La procédure pour le choix d'un nouveau président

Dès le début de l'année 2012, la direction et le comité se sont préoccupés des mesures à prendre en vue d'assurer le renouvellement de la présidence de la FSFM. Finalement, une **procédure semblable à celle définie et appliquée par l'Union suisse des paysans**, lors de la désignation de son nouveau président en 2012, a été admise et mise en oeuvre.

Quelques dossiers en cours

Les cas effectivement enregistrés de **fausses origines** sont en régression. En 2012, un seul cas a été révélé par les contrôles effectués en lien avec les tests en terrain (environ 900 chevaux). Cette évolution est réjouissante et contribue à accroître la notoriété de notre race et le sérieux du travail accompli par les éleveurs et la fédération.

La collaboration entre **la FSFM et le Haras national** a fait l'objet d'échanges divers durant cette année. Vu la restructuration du HNS, cette collaboration fonctionnera sur la base de règles nouvelles. Il est très important que nous puissions travailler ensemble de manière efficace, transparente et dans l'intérêt bien pensé de l'élevage du franches-montagnes, à moyen et long terme.

Questions pour le futur

Durant les prochaines années, on peut d'ores et déjà imaginer **quelques nouveaux problèmes ardu**s auxquels la fédération sera confronté : la constitution ou non d'une banque de données à disposition des éleveurs, l'opportunité de réaliser de nouveaux croisements pour favoriser la diversité génétique dans la race, la recherche de nouvelles ressources financières pour la fédération, ou encore le développement et l'utilisation de la génomique dans l'élevage chevalin. A la vitesse à laquelle la société actuelle évolue, il n'y a vraiment pas de répit possible...

Conclusions et remerciements

Vous êtes nombreux à organiser **des manifestations de promotion et de valorisation du cheval FM** dans tout le pays. Je ne veux pas les citer, ce serait trop long et je prendrais le risque d'en oublier. J'aimerais cependant insister sur l'importance de votre action, de votre engagement, de votre détermination. Ces manifestations sont le moyen le plus sûr et le plus efficace de promouvoir notre cheval. Ce travail de communication et de relations publiques est indispensable et complémentaire à celui des organes de la fédération ; il représente une utilisation optimale du temps et de l'énergie de chacun. Pour tout cela, je vous assure de ma plus profonde reconnaissance.

Mes remerciements les plus sincères vont aussi à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, en particulier, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui assurent la promotion du cheval des Franches-Montagnes. J'adresse également des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux, aux représentants des syndicats et des organisations d'élevage pour leur précieuse collaboration et aussi pour la confiance qu'ils nous témoignent en permanence.

Bernard Beuret
Président FSFM